

Appellation métier : Muséographe

Autres appellations : muséologue

Descriptif :

Le (la) muséographe écrit le scénario d'une exposition. Du choix de la thématique à l'agencement en passant par la sélection des œuvres, c'est lui (elle) qui écrit le programme.

Activités principales :

Une exposition, ce n'est pas seulement des œuvres assemblées en fonction d'un thème. Chaque pièce a été choisie avec réflexion et sa place définie avec minutie. Par qui ? Par le muséographe. Ce professionnel de l'art est responsable du programme d'une exposition. C'est lui qui définit entre autres la thématique, les objectifs, le public ciblé et les attentes pédagogiques. Il sélectionne les objets à présenter et précise leurs conditions de présentation en prenant en compte la conservation de l'œuvre, la présentation au public et la gestion par le personnel (éclairage, entretien, etc.). Il définit l'ordre du parcours que prendra le public et l'ambiance. Il crée aussi le support d'information pour les audiovisuels, les maquettes, les bornes interactives... Une fois le scénario validé par le maître d'ouvrage, il rédige un cahier des charges détaillé (le programme) qu'il remet au scénographe. La mise en place peut alors avoir lieu.

Garant du bon fonctionnement de l'exposition et de son contenu, le muséographe travaille le plus souvent en équipe. Il crée le pont entre les différentes personnes intervenant dans le projet, c'est-à-dire d'un côté les scientifiques (chercheurs, conservateurs, documentalistes) et de l'autre le scénographe. Il ne faut d'ailleurs pas confondre cette dernière fonction avec celle du muséographe. Le premier s'occupe de la forme de l'exposition, tandis que le deuxième est en charge de la création du contenu.

Accès au métier et compétences requises :

Niveau d'études, formation

Toutes les disciplines (sociologie, mathématiques, histoire de l'art, philosophie, architecture...) peuvent mener au métier de muséographe. Certaines formations sont néanmoins plus adaptées. Quelques écoles et universités proposent un cursus en muséographie au niveau Master (bac +5).

Compétences

Bonne organisation

- ▶ Avoir de l'imagination
- ▶ Savoir diriger une équipe
- ▶ Sens de la communication
- ▶ Esprit de synthèse
- ▶ Précision, minutie, soin

Environnement et conditions de travail

La plupart des muséographes sont salariés dans des institutions culturelles ou des musées. Ils peuvent faire partie de la fonction publique (conservateur, attaché/assistant de conservation...) ou bien être contractuels (chargé de projet, commissaire d'exposition). Il peut aussi travailler en tant qu'indépendant et

se mettre au service des collectivités territoriales, des privés ou des associations en répondant, la plupart du temps, à des appels d'offre. Il s'associe le plus souvent avec d'autres indépendants pour construire une équipe complète (scénographe, graphiste, traducteur, etc.). Enfin, le muséographe peut être employé par une agence privée.

Informations complémentaires

Secteur : Patrimoine Musées Archives

Famille : Technico-artistiques

Code rome B1301

Liens utiles

Ministère de la culture et de la communication

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/>

Source Arcade©

<http://www.studyrama.com/formations/fiches-metiers/culture/museographe-908>